

Décision portant recevabilité des listes de candidatures pour l'élection des représentants des personnels au sein des bureaux des composantes internes du collège Sciences de l'Homme de l'université de Bordeaux

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L712-2 et suivants, L719-1, L719-2 et D719-1 et suivants ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Vu les statuts du collège Sciences de l'Homme ;

Vu les statuts de l'unité de formation d'Anthropologie ;

Vu les statuts de l'unité de formation de Psychologie ;

Vu les statuts de l'unité de formation de Sciences de l'éducation et de la formation ;

Vu les statuts de l'unité de formation des Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ;

Vu les statuts de l'unité de formation de Sociologie ;

Vu les statuts du Département Langues et Cultures ;

Vu la décision portant organisation des élections en vue du renouvellement de la représentation des personnels au sein des bureaux des composantes internes de l'université de Bordeaux du 27 avril 2023 ;

Considérant les candidatures déposées ;

**Le président de l'université de Bordeaux
DECIDE**

Article 1. Recevabilité des candidatures

Dans le cadre des élections du 12 juin 2023 organisées en vue du renouvellement de la représentation des personnels au sein des bureaux des composantes internes de l'université de Bordeaux, sont déclarées recevables les candidatures ci-après :

Article 1.1. Unité de formation d'Anthropologie

- ◆ **Collège des enseignants-chercheurs, des enseignants et des personnels assimilés :** (Nombre de sièges : 5)

Liste « Liste pour l'Anthropologie »			
Ordre	Civilité	NOM	Prénom
1	Mme	GOBATTO	Isabelle
2	M.	PRIGENT	Steven
3	Mme	CHAVE DARTOEN	Sophie
4	Mme	GAUTHIER	Claudine
5	Mme	LEMÉE	Carole

- ◆ **Collège BIATS :** (Nombre de siège : 1)

Liste « BIATSS – Anthro »			
Ordre	Civilité	NOM	Prénom
1	Mme	BORDAS	Christelle

Article 1.2. Unité de formation de Psychologie

En raison du défaut de candidature, les scrutins organisés en vue de l'élection des membres du bureau de l'unité de formation de Psychologie du 12 juin 2023 sont déclarés infructueux.

Des élections partielles seront organisées ultérieurement.

Article 1.3. Unité de formation des Sciences de l'éducation et de la formation

- ◆ **Collège des enseignants-chercheurs, des enseignants et des personnels assimilés :** (Nombre de sièges : 5)

Liste « Eduquer et Former demain »			
Ordre	Civilité	NOM	Prénom
1	M.	ROBENE	Luc
2	Mme	PINSOLLE	Julie
3	M.	MONTOYA	Yves
4	Mme	CHOPIN	Marie-Pierre
5	M.	BORDIEC	Sylvain

◆ Collège BIATS : (Nombre de siège : 1)

Liste « BIATSS SEF »			
Ordre	Civilité	NOM	Prénom
1	Mme	MOULY	Eléonore

Article 1.4. Unité de formation STAPS

◆ Collège des enseignants-chercheurs, des enseignants et des personnels assimilés : (Nombre de sièges : 11)

Liste « Union STAPS Bordeaux 2023-2026 »			
Ordre	Civilité	NOM	Prénom
1	M.	TERRET	Cédric
2	Mme	RIBEIRO	Ana
3	M.	FALAIX	Ludovic
4	Mme	HONTA	Marina
5	M.	DANDINE	Francis
6	Mme	PELLIZZON	Noémie
7	M.	WEISSLAND	Thierry

8	Mme	ZLATNIK-SORGE	Karine
9	M.	RUYSSCHAERT	Nathan
10	Mme	BORIES REMEGEAU	Laure
11	M.	GERVILLE-REACHE	Léo

◆ Collège BIATS : (Nombre de siège : 2)

STAPS BIATSS			
Ordre	Civilité	NOM	Prénom
1	Mme	ROCHEL	Ingrid
2	Mme	CIGARROA	Alicia

Article 1.5. Unité de formation de Sociologie

◆ Collège des enseignants-chercheurs, des enseignants et des personnels assimilés : (Nombre de sièges : 4)

Liste « ENSEMBLE »			
Ordre	Civilité	NOM	Prénom
1	M.	HERVOUET	Ronan
2	Mme	JACQUES	Béatrice
3	M.	LANGLOIS	Emmanuel
4	Mme	VILLECHAISE	Agnès

◆ Collège BIATSS : (Nombre de siège : 1)

Liste collège BIATSS			
Ordre	Civilité	NOM	Prénom
1	Mme	GOËTZ	Karen

Article 1.6. Département Langues et Cultures

- ◆ **Collège des enseignants-chercheurs et des personnels assimilés : (Nombre de sièges : 3)**

Liste « Enseignants-Chercheurs »			
Ordre	Civilité	NOM	Prénom
1	Mme	BIRCH BECAAS	Susan
2	Mme	WHITE	Mélanie

- ◆ **Collège des autres enseignants : (Nombre de siège : 3)**

Liste « Collège B »			
Ordre	Civilité	NOM	Prénom
1	M.	MARTHOURET	Thibault
2	Mme	BRAUD	Valérie
3	M.	MORTELL	Brendan

- ◆ **Collège des autres enseignants non titulaires : (Nombre de siège : 1)**

Liste « Contractuel »			
Ordre	Civilité	NOM	Prénom
1	Mme	BERGSTROM	Lindsay
2	Mme	REY	Océane

- ◆ **Collège BIATS : (Nombre de siège : 1)**

Liste « DLC – BIATSS »			
Ordre	Civilité	NOM	Prénom
1	Mme	MAKNI	Sandess

Article 2. Modalités particulières

Conformément à l'article 9.1. de la décision portant organisation des élections en vue du renouvellement de la représentation des personnels au sein des bureaux des composantes du Collège Sciences de l'Homme, lorsque le nombre de candidats est égal au nombre de sièges à pourvoir, les candidats sont déclarés élus d'office.

Par conséquent, les candidats qui se sont présentés dans le cadre des élections des membres des bureaux de l'unité de formation d'Anthropologie, de l'unité de formation de Sciences de l'éducation et de la formation, de l'unité de formation des Sciences et techniques des activités physiques et sportives et de l'unité de formation de Sociologie sont déclarés élus d'office en application des modalités particulières.

Dans le cadre de l'élection des membres du bureau du Département Langues et Cultures, lorsque le nombre de candidats déclarés recevables est inférieur ou égal au nombre de sièges à pourvoir, ces candidats sont déclarés élus d'office.

Par conséquent, les candidats qui se sont présentés dans le cadre des élections des membres du bureau du Département Langues et Cultures sont déclarés élus d'office en application des modalités particulières.

Article 3. Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera affichée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux figurant à l'annexe 4 des statuts de l'établissement et publiés sur le site internet de l'université.

Fait à Talence, le 08 juin 2023
Dean Lewis
Président de l'université de Bordeaux

Par délégation
Julien Ropiquet
Directeur des affaires juridiques

